

FILET ANTI CHUTE GARDE CORPS Référence : 18001

RESUME

Le filet anti-chute garde-corps de chantier est un équipement de protection collective (EPC) indispensable pour sécuriser verticalement la périphérie des toitures, terrasses et charpentes.

Conforme à la norme européenne NF EN 1263-1 (classe A2), ce modèle de "système U" offre une excellente capacité d'absorption des chocs (2,3 kJ) pour retenir les opérateurs en cas de basculement dans le vide.

Sa conception en polyamide tressé haut de gamme intègre un fil robuste de 4,75 mm, des mailles de 100 mm et une ralingue périphérique renforcée de 12 mm pour un ancrage ultra-sécurisé.

Disponible en 4 dimensions sans sous-face pare-gravats, il s'adapte parfaitement aux potelets et structures temporaires des professionnels du bâtiment.

Les points forts :

- Sécurité garantie
- Haute résistance

DECLINAISONS

Dimensions
1 x 10m
2 x 10m
1 x 20m
2 x 20m

DESCRIPTION

Comment installer le filet de protection garde-corps extérieur ?

Le montage d'un garde-corps temporaire en filet de système U est encadré par la norme NF EN 1263-2 :

- Fixation périphérique : le filet doit être amarré sur des [potelets métalliques](#) ou des structures d'accueil (comme un [échafaudage bâtiment](#) ou une [console d'échafaudage](#)) elles-mêmes conformes à la norme NF EN 13374.
- Matériel d'amarrage : utilisez un [polyamide cordage](#) (type L ou M) offrant une résistance à la rupture de 30 kN, ou des [estropes de pose](#) couplées à des [mousquetons de sécurité](#).
- Règle d'attache : les fixations doivent être espacées de 2,50 mètres maximum et résister à une force de 6 kN. Le cordage doit obligatoirement enserrer la ralingue blanche de 12 mm, il ne faut jamais l'attacher en prenant directement les mailles du filet.
- Raccordement de plusieurs nappes : pour assembler deux filets verticaux entre eux, comme notre [filet périphérique](#) reliez-les avec un cordage de Ø 8 mm (type N ou O) sans laisser d'espace supérieur à 100 mm. En cas de pose par chevauchement, celui-ci doit être de 2 mètres minimum.

Tout savoir sur le filet sécurité garde corps

Tout aussi essentielle que la sécurisation de vos installations électriques via une [armoire de chantier](#) branchée sur un [groupe electrogene 8500w](#), l'installation d'un dispositif de sécurité vertical en lisière de toit ou en périphérie de dalle impose le

respect de règles strictes de sécurité et d'entretien pour chaque [filet anti chute chantier](#) ou [garde corps filet chantier](#) :

- Hauteur de chute réglementaire : conformément aux exigences du Code du travail, la distance verticale entre la zone de travail de l'opérateur et le filet de sécurité ne doit jamais excéder 3 mètres. Le dispositif doit être positionné au plus près du plan de travail pour intercepter instantanément tout basculement dans le vide.
- Remplacement obligatoire après un impact : si le filet a arrêté la chute d'une personne ou d'une charge lourde, il a rempli son rôle mais a subi des contraintes structurelles critiques. Il doit impérativement être mis au rebut et remplacé par une nappe neuve avant de réautoriser l'accès à la zone.
- Durabilité, contrôle et stockage : ce modèle en polyamide haute ténacité offre une durée de vie maximale de 41,75 mois, traçable grâce à ses mailles tests intégrées. Lorsqu'il est démonté, stockez-le au sec, à l'abri des rayons UV directs, des sources de chaleur et des agents chimiques (solvants, acides, huiles) afin de préserver la résistance des fibres.

Caractéristiques techniques du filet de protection garde corps

- Utilisation : Système U (pose verticale sur structure porteuse périphérique)
- Composant : polyamide (PA) tressé haute ténacité et traité anti-UV
- Grammage : 205 g/m²
- Ouverture des mailles : 100 x 100 mm

- Épaisseur du fil : 4,75 mm
- Corde de rive : ralingue périphérique en nylon blanc de diamètre 12 mm
- Niveau de sécurité : classe A2
- Contrôle obligatoire : inspection annuelle via les 3 mailles test incluses sur la ralingue
- Teinte : blanc
- Normes : disponibles sur le site de l'AFNOR www.afnor.fr